

CONSEIL COMMUNAL 2 CAUDERES – LA FAUVETTE – POSTE – MAIRIE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION RESTREINTE DU 30 JUIN 2021

La séance du jour a lieu en présentiel, dans la salle Mauriac.
Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé et publié sur le site internet de la ville, ainsi que les travaux de l'atelier « Propreté, Sécurité, bien-être dans les quartiers ».

Le Président informe l'assemblée de la démission de Madame Audrey Breillad.
Madame Desclaux-Sall, suppléante n°1, a été sollicitée pour la remplacer. Elle est aujourd'hui présente.

1. Présentation de l'avancement des travaux des ateliers.

▪ **Atelier Propreté, sécurité, Bien être**, présentation en séance, diaporama joint au compte-rendu.

L'atelier a mis en place un questionnaire partagé en son sein afin de dresser des statistiques par rapport à la thématique.

Il ressort de l'enquête auprès des 6 membres de l'atelier :

► **Propreté :**

3 points principaux sont soulignés : nettoyage plus régulier des containers à verre et vêtements, le nettoyage des rues commerciales et d'habitation, ainsi que le nettoyage des WC du Forum.

Cadence de ramassage à augmenter.

Nouveaux points de collecte à demander dans les quartiers plus au nord.

Proposition de demandes de financement auprès du CC :

- Pour acheter des poubelles, des pinces, des gants qui pourraient être mis à disposition des écoles ou des universitaires par exemple pour des journées de nettoyage.
- Pour le fléchage des toilettes du Forum (devant église, devant square Pineau et devant les halles).
- Pour la pose de caillebotis en PVC sur le sol des toilettes du Forum.

► **Sécurité :**

Eclairage nocturne : La question se pose de la pertinence de l'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h compte tenu du sentiment d'insécurité qu'il procure.

Proposition de demandes de financement auprès du CC :

- Achat de détecteurs de mouvement à installer sur les axes principaux.
- Eclairage LED aux parcs Pineau et Peixotto. Quel budget ? Quelle faisabilité ?

Mr JOYON indique que la municipalité est consciente des problématiques soulevées par l'atelier. Un travail en ce sens est en cours, les orientations sont les suivantes : prévention médiation et sécurité. Un plan global relatif à la prévention et la sécurité de la Ville va être présenté au conseil municipal lors de sa prochaine séance. Il s'engage à le présenter aux 4 conseils Communaux réunis.

Notre Dame de Sévigné :

Il est suggéré par l'atelier d'aller à la rencontre de la direction de l'établissement pour travailler sur

les nuisances que procurent la présence de ses élèves sur l'allée du 7^{ème} Art à l'ensemble des riverains (incivilités, bruits, ...)

Il est signalé que le service sécurité de la Ville a déjà amorcé des programmé des actions de prévention et de sensibilisation auprès du chef d'établissement à la rentrée de septembre.

Arceaux à vélo :

Proposition de demandes de financement auprès du Conseil Communal:

- Pour créer des parc relais à vélos auprès du tram
- Pour rajouter des box à vélos dans les quartiers les plus au nord
- Protéger de la pluie les arceaux existants, en rajouter.

Sur le thème de la mobilité, il est rappelé par la Ville que le plan d'implantation de box à vélo sur la ville existe. Il sera transmis aux membres du CC qui pourront émettre des suggestions d'implantation à Guillaume Garrigues, délégué aux nouvelles mobilités, transports, plan piéton et vélo métropolitain.

► **Bien être dans nos quartiers :**

Il est suggéré par l'atelier plus de communication à travers les réseaux sociaux, le site internet de la Ville, le journal Talence Citémag afin de créer du lien avec la population et avec les comités de quartier. Comment accompagner cette demande ? Plus de budget ?

Dans cette thématique, l'atelier a aussi retenu la nécessité de renforcer la végétalisation du Forum (lien avec la thématique environnement à créer).

Il est décidé que chacun des membres réfléchisse à ces propositions. Ces pistes seront remises à l'ordre du jour de la séance prochaine.

▪ **Atelier Environnement et alimentation**, présentation en séance, diaporama joint au compte-rendu.

Les idées d'actions :

► Contribuer à la lutte contre le frelon asiatique : test, demande de devis, identifier 5 lieux d'installation possible, travail en lien avec la Maison du Développement Durable.

Demande de financement sera sollicitée lors du prochain Conseil Communal pour :

- Lancer un concours de réduction des déchets au niveau local
- Créer un couloir végétal afin de rafraîchir une zone déterminée
- Créer des ilots végétaux avec intégration d'un récupérateur d'eau (Forum ?)
- Elaborer le « permis de végétaliser »
- La mise en place de poulaillers partagés (lien à voir avec le CAJ)
- La mise en place de potagers solidaires
- La plantation d'arbres fruitiers en libre-service
- Créer la possibilité de consommer local (possibilité de mettre une page web interactive sur le site de la ville). Voir la possibilité juridique – Guillaume Hanotin se renseigne.
- Améliorer le jardin partagé du quartier Caudérés.

- **L'Atelier Mobilité – circulation** présentera ses avancées lors de la séance de la rentrée.

2. Mise au vote de la demande de financement et autres demandes éventuelles.

- Atelier Solidarité, Jeunesse, Culture, Animation :

Projet de réalisation d'une fresque au sol présenté à la séance précédente. Il s'agit de créer un cheminement ludique sur le sol du parking pour conduire les enfants vers la crèche municipale de

la Maison de la petite enfance.

Budget total : 2 840 euros TTC (fournitures du matériel et prestation de l'artiste). Le conseil communal est sollicité pour financer le projet.

Un débat s'instaure et plusieurs questions sont posées : La pérennité de la fresque, la qualité des peintures utilisées. De même, il est regretté par certains qu'il n'y ait qu'un devis pour ne pas pouvoir comparer et choisir le projet de fresque. La fourniture d'un autre devis est préconisée.

Les échanges ne permettant pas d'aboutir à un consensus, il est décidé à la majorité des membres de ne pas attendre la séance de la rentrée, car la réalisation de la fresque devrait être programmée cet été en raison des conditions climatiques favorables et de la moindre fréquentation de la structure.

Le projet est soumis aux votes : 13 Pour, 4 Contre, 1 Abstention.

Le conseil communal accepte donc d'accompagner le projet à hauteur de 2840 € TTC.

3. Parole aux élus de quartier.

- Guillaume Hanotin, élu de secteur Poste-Mairie :

Une réunion a eu lieu en visio, le 13 avril dernier, sur le projet de valorisation du foncier du site Lamartine. Pour rappel, il est rappelé qu'il s'agit bien d'un projet de l'Université et non de la Ville ; bien entendu, celui-ci devra respecter les règles d'urbanisme en vigueur et ne pourra y déroger.

Le compte-rendu de cette réunion est disponible sur le site internet de la ville : <https://www.talence.fr/quotidien/urbanisme/site-lamartine-projet-de-cession/>

Pour le moment aucun projet n'a été déposé.

L'Université a apprécié le fait d'avoir le retour des riverains, ce qui lui a permis d'ajuster son projet. Monsieur Hanotin propose de saisir les services de l'Université afin qu'ils viennent lors d'une prochaine séance présenter l'avancée du projet.

4. Questions diverses.

Les prochaines séances sont fixées aux mercredis 08 septembre et 20 octobre 2021 à 18h30.

Il est demandé un point sur la pose des composteurs partagés au jardin Caudérès. Les services en charge de ce dossier doivent être sollicités pour connaître l'avancement du projet.

Il est demandé la raison pour laquelle les habitants du Voltaire ne peuvent pas se garer en zone bleue. Le Président se charge de demander à l'élue en charge du dossier.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h45.